



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 11 septembre 2015

---

## ALERTE AUX PARTICULES

---

### USAGER-ES ET SALARIE-ES DES TRANSPORTS DOIVENT BENEFICIER DES MEMES NORMES SANITAIRES

L'ANSES confirme le 7 septembre 2015 une pollution de l'air des enceintes souterraines ferroviaires. En cause : les microparticules produites notamment par le freinage des trains.

Les risques sanitaires pour les usager-es et pour les personnels des transports sont importants et peuvent engendrer notamment des maladies respiratoires et cardiovasculaires.

Le Syndicat SOLIDAIRES groupe RATP a participé aux audiences du groupe de travail de l'ANSES. Le rapport « Pollution chimique de l'air des enceintes de transports ferroviaires souterrains et risques sanitaires associés chez les travailleurs » alerte sur les dangers pour la santé due aux concentrations élevées de particules fines dans les enceintes du métro et du RER.

Pour l'Union syndicale SOLIDAIRES et l'Association Respire le dit rapport n'est qu'une étape qui doit permettre, à court terme, de réduire significativement la pollution à laquelle sont exposé-es les usager-es, les salarié-es des transports et celles et ceux travaillant dans les enceintes ferroviaires et de supprimer les réglementations permettant aux employeurs d'exposer les personnels à des valeurs sanitaires supérieures à celles en surface. Les salarié-es et usager-es doivent bénéficier des mêmes normes.

Pour l'association Respire, l'Union syndicales SOLIDAIRES et SOLIDAIRES groupe RATP les transporteurs doivent immédiatement :

- Développer l'utilisation du freinage 100% électrique ;
- Réduire les phénomènes de friction par l'optimisation du matériel roulant : matériaux de freinage les moins émissifs, allègement des voitures, etc. ;
- Améliorer la ventilation des stations/gares et des tunnels et l'intensité de la ventilation mécanique ;
- Installer des filtres dans les bouches d'aération à l'intérieur des rames et prévoir leur nettoyage régulier ;
- Améliorer le système de climatisation et filtration de l'air au poste de travail des conducteurs et conductrices du métro et du RER.

### Contacts presse :

Pour Respire  
Sébastien VRAY  
06 51 90 48 16

Pour SOLIDAIRES groupe RATP  
François-Xavier AROULS  
06 63 43 25 24

Pour l'Union syndicale Solidaires  
Eric BEYNEL  
06 82 28 91 81